

L'INFO Municipale



MOT DU MAIRE

Volume 27 - Numéro 9
1er septembre 2016

Déjà la rentrée scolaire! Elle nous annonce la fin des vacances et le début de l'automne très bientôt. J'espère que vous avez tous passé un bel été et que vous avez profité des activités que vous aviez planifiées. C'est déjà le temps de faire les réserves de cannage pour la période hivernale. Bon succès pour les adeptes.

Beaucoup d'activités se sont déroulées cet été dans la région et dans notre municipalité: la 9^e édition du Festival de la Rouge de Nominique, le Festival classique des Hautes-Laurentides, le 15^e anniversaire de la Maison des jeunes de Labelle, le 75^e anniversaire de la présence de la communauté russe au Lac Labelle (voir photo et texte dans notre Info) et, enfin, la commémoration du 125^e anniversaire du décès du Curé Labelle.

L'été nous réserve souvent des surprises. Ainsi, dans la soirée du 5 août, une mini tornade a bloqué les chemins Brousseau, du Moulin ainsi que la piste cyclable et causant aussi beaucoup de dommages dans les forêts privées.

Le 6 août, avait lieu la 2e édition du duathlon au lac Labelle qui a été une très belle réussite, regroupant de nombreux participants de tous les âges. Belle initiative de l'Association des propriétaires au lac Labelle. Bravo à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs, et à tous les bénévoles. Longue vie au duathlon!

La première partie du pont Joseph-Commandant est livrée depuis le 9 août. Les travaux de démolition avancent rapidement sur la vieille partie. Encore un peu de patience et nous aurons notre pont tout neuf!

Le 11 septembre aura lieu l'évènement « Vélo à notre santé », activité organisée par la Fondation du centre hospitalier de St-Jérôme dont le départ se fera à 8 h 00. Venez encourager les participants.

Le 4e colloque de la PROMA (Société pour la Protection du bassin versant de la Rivière Maskinongé) se tiendra le mardi le 22 septembre prochain à la salle communautaire de La Minerve à compter de 10 heures. Un rappel de ce qui a été fait durant la dernière année ainsi que les objectifs 2017 y seront discutés. La présentation d'un circuit canotable reliant les 7 municipalités y sera présenté. Fondée en avril 2010, le principal objectif de la PROMA est de protéger, promouvoir et assurer une concertation des municipalités concernées en ce qui a trait à la réglementation affectant la Rivière Maskinongé.

Le 29 août avait lieu le tournoi de la Fondation de l'hôpital de Rivière-Rouge, sous la présidence d'honneur M. Yvan Rose. Les dons recueillis serviront à l'achat d'équipement pour l'unité Info-Social à Rivière-Rouge qui desservira toute la région des Laurentides, de Mont-Laurier à St-Eustache, et qui créera une vingtaine d'emplois.

Le maire
Gilbert Brassard



SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 AOÛT 2016

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 août 2016.

Appels d'offres et contrats

Dans le cadre de l'appel d'offres 2016-05 pour la fourniture d'un camion porteur 6 roues et équipements pour le Service des travaux publics, une seule soumission a été reçue et le conseil a autorisé l'achat dudit camion au coût de 129 259,80 \$ pour le camion et 90 999,14\$ pour les équipements, payable par la réserve financière pour le renouvellement de la flotte de véhicules.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a procédé, encore ce mois-ci, à l'embauche d'un nouveau pompier. Il s'agit de M. Benjamin Brassard-Venne et nous lui souhaitons la bienvenue.

La Municipalité a dû, dans le cadre des travaux de reconstruction du Pont Joseph-Commandant, adopter une résolution pour autoriser l'utilisation des rues Allard et Gélinas par les usagers de la route afin d'éviter la mise en place d'un chemin de détour beaucoup plus long.

Le conseil a autorisé la tenue d'un barrage routier, par la Maison des jeunes de Labelle, aux intersections de la rue du Pont et du boulevard Curé-Labelle (uniquement en direction nord-sud), ainsi qu'à l'intersection du boulevard Curé-Labelle et de la nouvelle sortie située tout près de la station-service Sonic, le 3 septembre prochain afin d'amasser des fonds pour les activités des adolescents de Labelle.

Travaux publics

Étant donné que le boulevard du Curé-Labelle (à l'intérieur du contournement) n'est plus, suite au décret numéro 498-2016 du 8 juin 2016, sous la responsabilité du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), le contrat de déneigement conclu avec ceux-ci pour le déneigement de certains chemins leur appartenant, a dû être revu à la baisse de 35 000 \$.

Suite aux travaux de drainage réalisés au cours de l'été par le Ministère des Transports sur la route 117 entre la fin de la route à deux voies et la limite nord de la Municipalité, et à certaines plaintes de citoyens, le conseil a demandé au Ministère d'apporter des correctifs à ses nouveaux aménagements afin d'assurer la sécurité des usagers de cette route.

Urbanisme et environnement

Le conseil a autorisé l'achat et la mise en place de conteneurs anti-ours sur le chemin du Lac-Joly.

Suite aux résultats de la réforme cadastrale où il est apparu que la Municipalité n'était pas propriétaire du lot 5 011 683 qui, par sa localisation (entre la piste cyclable et la rue du Moulin), est important pour la Municipalité de Labelle, il a été convenu d'en faire l'acquisition. Une dépense maximale totale de 5 900\$ a été autorisée pour réaliser cette acquisition.

Règlements

Les codes d'éthique et de déontologie des élus et des employés devant être modifiés suite à une modification de la Loi les encadrant, des avis de motion ont été donnés relativement à l'adoption de deux règlements les modifiant à la prochaine assemblée. Voir les avis publics pour plus de détails sur le contenu de ces règlements.

Questions et réponses

Quelques questions ont été adressées aux membres du conseil au cours de cette assemblée, notamment au sujet de l'entente avec l'Association du Lac-Joly, qui a le même contenu que celles conclues au cours des dernières années, et du contrat de déneigement avec le MTMDET qui a dû être diminué de 35 000 \$ étant donné que le boul. du Curé-Labelle est maintenant sous la responsabilité de la Municipalité et que le Ministère n'a plus à payer la Municipalité pour le déneiger.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'août 2016.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **lundi le 19 septembre 2016 à 20h.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Les chauves-souris

L'hécatombe qui frappe plusieurs espèces de chauves-souris au Québec depuis 2010 s'étend à d'autres régions comme celles de la Côte-Nord et de la Gaspésie. La disparition de cet animal insectivore a des conséquences jusque dans notre assiette.

Dans l'est du continent, des millions de chauves-souris sont mortes dans les 10 dernières années, victimes du syndrome du museau blanc.

Il s'agit d'une infection causée par un champignon poussant littéralement sur les chauves-souris qui hibernent dans des grottes. Celles qui sont infectées se réveillent plus souvent au cours de leur hibernation et finissent par mourir d'épuisement.

Le phénomène a été observé pour la première fois dans l'État de New York en 2006. Quelques années, plus tard, l'infection a frappé des colonies de chauves-souris au Québec.

La biologiste Nathalie Desrosiers, qui est coordonnatrice du dossier lié aux chauves-souris au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, l'a rapidement constaté dans une mine abandonnée en Estrie.

« On avait des regroupements de 5000 individus qui pouvaient se ramasser à un endroit, raconte-t-elle. À l'hiver 2011-2012, quand on est retourné pour faire une observation, il n'y avait plus de chauves-souris. »

Lourdes conséquences

La disparition massive de chauves-souris a de lourdes conséquences sur l'agriculture et l'environnement.

Selon une étude de l'Université de Boston publiée en 2011, les chauves-souris permettent d'économiser plus de 4 milliards de dollars chaque année sur le territoire américain dans le contrôle des insectes nuisibles à l'agriculture. La diminution du nombre de chauves-souris signifie un recours plus important aux pesticides.

Les insectes qui ne sont pas mangés par les chauves-souris vont être sur nos plantes.

Nathalie Desrosiers, biologiste

« Alors, les producteurs vont être obligés d'utiliser des pesticides pour être capables de garder une qualité des produits qu'ils vont nous offrir. Donc, ça a un coût très très important », dit la biologiste Nathalie Desrosiers.

Il n'existe pour le moment aucun traitement pour sauver les chauves-souris, à part la prévention, qui consiste à éviter d'explorer les grottes où elles hibernent.

« Pour éviter d'amener dans les semelles de bottes ou les vêtements les spores de champignons, explique Nathalie Desrosiers. Pour éviter d'aller propager le champignon dans des endroits où il n'y en a pas. »

Le gouvernement québécois invite pour une quatrième année consécutive la population à signaler la présence de colonies de chauves-souris et à participer au suivi de leur situation en se rendant sur le site chauves-souris.ca

Un texte d'Éric Plouffe, Radio-Canada



Finales régionales des Jeux du Québec

Tu as entre 8 et 17 ans. Tu pratiques les sports suivants:

Badminton, basketball en fauteuil roulant, boxe, boccia, curling, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey, judo, nage synchronisée, patinage artistique, patinage de vitesse, plongeon, ringuette, ski alpin, ski de fond, tennis de table, taekwondo et trampoline

Tu aimerais tenter ta chance pour participer aux prochains Jeux du Québec à Alma

Surveille notre calendrier des finales régionales sur
www.loisirs laurentides.com

Informations: Dang Thanh Bui (450) 229-2200



ALMA H2017
52^e FINALE JEUX DU QUÉBEC
Une collaboration de RioTinto Alcan

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE SEPTEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 19 septembre 2016, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- **Demande #2016-027** : Des dérogations de 5.8 mètres avec la ligne avant et de 3.4 mètres du lac du pour la construction d'un garage attenant au bâtiment principal et une dérogation de 2.42 mètres du lac pour l'augmentation de la superficie habitable au sous-sol, en-dessous de la véranda existante. Le tout sur le lot 5225157, situé au 12333 chemin Chadrofer.
- **Demande #2013-0012** : Une dérogation de 1.11 mètre de la ligne latérale gauche pour l'agrandissement du chalet dans le prolongement du mur existant. Le tout sur le lot 5223958, situé au 852 chemin du Lac-Bethlen.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.

La Société d'histoire
de la Rivière-du-Nord présente l'exposition

LES STATIONS DU CURÉ LABELLE

PAR DOMINIQUE BEAUREGARD
peintre fabuliste



Du 10 juillet au 1^{er} octobre 2016

Musée de la gare, Gare de Labelle
180, rue du Dépôt, Labelle, Québec J0T 1H0

ENTRÉE GRATUITE

À L'OCCASION DU 125^e ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DU CURÉ LABELLE

Découvrez le légendaire personnage à travers l'univers pictural unique
de la peintre fabuliste Dominique Beauregard

Pour plus d'information, consultez le www.stationscurelabelle.com

Culture
et Communications
Québec

SAINT-JÉRÔME

Rivière-du-Nord

MRC de la Rivière-du-Nord

LAURVILLE

Municipalité de Labelle

Musée de la Gare



Municipalité
de Labelle

FÊTE DU TRAVAIL

Veuillez prendre note que nos
bureaux seront fermés lundi
le 5 septembre prochain.

Merci!

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit
journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 16 septembre 2016
Date de parution 5 octobre 2016



Bien que vos dons de livres soient très appréciés, voici un petit rappel pour que nous puissions les accepter:

- Vos livres doivent avoir moins de 10 ans (vérifier à l'intérieur de la page couverture l'année d'édition)
- Ils doivent être en très bonne condition (sans taches ni détérioration)
- Nous ne pouvons malheureusement pas accepter les encyclopédies ainsi que les dictionnaires
- Vous devez vous présenter lors de nos heures d'ouverture afin de faciliter leur traitement

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

UNE AUTRE CONVENTION DE CONCLUE!



C'est au mois d'août dernier que la Municipalité de Labelle a signé une nouvelle convention collective de travail avec les pompiers, membres du Syndicat des pompiers et pompières du Québec.

Cette convention est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019.

Les deux parties sont très heureuses du résultat obtenu, sont plus que jamais confiantes que cette belle collaboration est là pour durer!



Dans le cadre des **JOURNÉES DE LA CULTURE 2016**, Lucille Roy vous souhaite la Bienvenue à l'Atelier de la Montagne Verte à Labelle.

VISITE D'ATELIER ET EXPO/VENTE d'oeuvres en vitrail.

ARTISTE: Lucille Roy
OÙ: 346 Chemin de la Montagne Verte, Labelle
QUAND: le 30 septembre et le 1er et 2 octobre de 10h à 16h
INFO: 514 865-0353



Les feux de l'automne



L'or et l'écarlate soulignent la fin de la saison estivale. La nature se pare de mille feux. Elle se prépare à entrer dans un repos bien mérité. Les oiseaux nous quittent pour de meilleurs cieux. Les chanceux. Nous, qui restons pour affronter les rigueurs hivernales, nous nous préparons aussi. Les arbustes à couvrir pour l'hiver, les feuilles tombées à ramasser, les accessoires estivaux à ranger après un bon nettoyage. Et voilà, nous serons prêts. Observons donc une journée dans la vie d'Albert.

Ce matin, Albert s'est levé du bon pied. Après un bon déjeuner, le voilà fin prêt pour mener à bien cette journée. Il a toute une liste de choses à effectuer. D'abord, il doit ramasser les feuilles mortes. Heureusement il sait qu'il ne doit pas les brûler dans sa cour. Il s'est doté d'un bac pour le compostage. Ça lui est fort utile pour améliorer ses plates-bandes et son jardin. Et il sait aussi que le feu, c'est dangereux.



Maintenant, la piscine. Albert est un homme prudent. Il range les produits d'entretien de la piscine dans un endroit sûr, dans son cabanon, loin des autres produits qui y sont entreposés. Son barbecue aussi hivernera à l'abri. Il installe la housse sur l'appareil et retire la bombonne de propane qu'il place derrière le cabanon, en position debout et hors de portée des enfants. La tondeuse suivra et le bidon d'essence sera placé, le bouchon bien vissé, dans le cabanon, loin des produits destinés à l'entretien de la piscine. L'essence ne doit pas être entreposée sur les balcons, ni dans le sous-sol de la demeure.

Hier, Albert a reçu son bois de chauffage pour l'hiver. Il a commencé à l'entreposer dehors, loin de la maison. Il s'est assuré qu'il est bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Il entrera quelques brassées à la fois durant la période d'utilisation de son poêle à bois. Lorsqu'il aura terminé de l'entasser, Albert couvrira ses bûches afin de les protéger des intempéries. Du bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.



Notre ami s'est aussi bien informé sur la bonne utilisation de son appareil de chauffage d'appoint. Il l'a d'abord fait inspecter par un professionnel. Il a aussi fendu son bois en bûches de petites tailles. Ainsi, elles brûleront plus proprement, étant exposées aux flammes sur une plus grande surface. Il sait aussi qu'il doit faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient propres et vives, ce qui donne une combustion complète et donc moins de fumée. Et moins de fumée veut dire moins de créosote. La créosote est un liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de sa combustion. Ce liquide durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée et augmente les risques d'incendie. Il ne faut pas brûler trop de bûches à la fois : mieux vaut en brûler moins à la fois et en ajouter plus souvent. Il a fait ramoner sa cheminée le printemps dernier, car il sait que s'il laisse des dépôts dans son installation, l'air humide de l'été entraînera la corrosion des pièces d'acier.



Comme Albert aime beaucoup les attisées (c'est plein de charme et de romantisme), il s'est procuré un détecteur de monoxyde de carbone. Il sait bien que l'avertisseur de fumée ne peut pas le protéger des vapeurs toxiques du CO que son installation peut produire. Parlant d'avertisseur, ce matin, alors qu'il buvait son café matinal, Albert s'est rappelé la publicité sur la Semaine de la prévention des incendies qu'il a vue la veille au cinéma. On y parlait des avertisseurs. *Pas de pile. c'est tragique.*



Sur sa liste de travaux, il a donc inscrit la vérification du bon fonctionnement de son avertisseur de fumée. Voici ce qu'Albert sait du bon usage de cet appareil : il doit en installer un à chaque étage de sa demeure, y compris au sous-sol. Un avertisseur de fumée doit être placé dans les corridors, près des chambres à coucher, à au moins 10 cm du mur s'il est placé au plafond ou 10 cm du plafond s'il est placé au mur.



Puisque Albert dort la porte de sa chambre fermée, il doit également en installer un dans cette pièce. Il doit aussi placer son avertisseur de fumée à un mètre de la porte des pièces où circule généralement beaucoup de vapeurs d'eau et de cuisson ou de la fumée, comme la salle de bain, la salle de lavage ou la cuisine. Ainsi, l'appareil se déclenchera moins facilement. Si des « bips » sonores intermittents se font entendre, Albert sait qu'il doit alors remplacer la pile. Il sait aussi que son avertisseur de fumée a une durée de vie d'environ 10 ans et que les recommandations du fabricant sont inscrites sur le boîtier de son appareil.

Après ce dur labeur, Albert peut enfin se reposer. C'est la satisfaction du travail accompli et de savoir les siens en sécurité. Le souper mijotant, il contemple en agréable compagnie, le coucher de soleil qui mélange ses couleurs d'or et de rubis aux bronzes et cuivres de la nature, apothéose de cette journée, et de cette saison splendide.

Le directeur du service, Daniel De La Chevrotiere

Les 2 Frères près de CHEZ-VOUS!

24 novembre 2016 20h

à la chapelle du centre communautaire de Labelle

30\$ admission générale, taxes inc.

26\$ étudiant * (carte étudiante requise) taxes inc.



* Un billet étudiant par carte étudiante

Billets en vente à l'hôtel de ville et à la bibliothèque
de Labelle

Infos: 819 681-3371


Municipalité
de Labelle

LE PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MADA DOIT ÊTRE MIS À JOUR.

Pour ce faire, un comité de travail sera mis sur pied. Ce comité, composé de citoyens de Labelle, aura comme mandat d'actualiser ce plan d'action et de proposer de multiples projets touchant les loisirs, la culture, l'aménagement de parcs ou autre, autant pour les enfants que pour les aînés, et diverses autres possibilités.

Ce comité doit être composé d'au moins un représentant des aînés, d'un jeune âgé entre 12 et 18 ans, d'un adulte de moins de 50 ans et enfin, de représentants d'organismes oeuvrant sur le territoire et touchant les familles ou les aînés.

Vous êtes intéressés à faire partie de ce comité?
Appelez Belinda pour lui donner votre nom avant le 23 sept.
Une 1re rencontre aura lieu au courant du mois d'octobre 2016.
Infos: 819 681-3371 poste 5009



Tu n'es pas aux X Games, mais au méga dôme de Labelle!

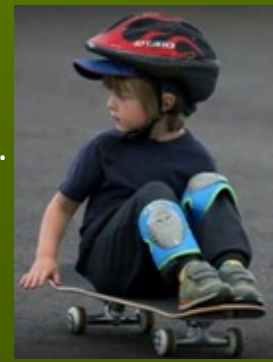
Des modules de skateboard sont présents pour t'amuser...mais sache qu'il est primordial de le faire avec prudence!

Le port du casque est obligatoire et une signature des parents requise concernant une décharge de responsabilités.

12 ans et moins: gratuit, 13 ans et +: 5\$ (abonnement annuel) pour les résidents de Labelle.

Les rampes, modules, demi-lune sont des équipements qui comportent des risques de blessures.
Ne t'élance pas sur ceux-ci comme le font les pros.

Viens "skater" au dôme en toute sécurité!



L'école Le Tremplin est fière de la réussite sportive de ses élèves!

Les élèves du club de course, Ariel Lafrance, Frédérique Lapointe, Liliane Piché, Kloé Piché, Samuel Aubin et Caleb David ont complété avec succès le parcours du 5 km du demi-marathon de Mont-Tremblant le 14 août dernier. Ils étaient accompagnés de Geneviève Galipeau, Karine Boucher, Héloïse Allard et Manon Doré.

Ils ont fait preuve de détermination et d'endurance, bravo!



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le club de l'âge d'or reprend ses activités le 6 septembre prochain et le 8 sera son ouverture officielle.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau président, soit M. Michel David et désirons remercier Mme Robberts pour toutes ses années d'implication!



HORAIRE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Automne 2016

6 septembre au 15 novembre 2016

Vendredi et samedi	de 9h à 17h
Dimanche	de 8h à 20h
Lundi	de 9h à 14h
Mardi	de 9h à 14h
Mercredi	fermé
Jeudi	de 8h à 12h



CÉLÉBRANT 75 ANS DE NOTRE COMMUNAUTÉ FAMILIALE UNIQUE AU LAC-LABELLE

Il y a soixante-quinze ans, par la vision de feu Serge Troubetzkoy (1906-2003) et de son épouse Luba (1912-1991), une communauté d'été très spéciale est née. En 1941, la famille Troubetzkoy a acheté une ferme ici au lac Labelle, et au cours des 10 à 15 années suivantes, a donné ou vendu une partie de ses terres aux membres de sa famille élargie et aux amis proches d'origine russe. Aujourd'hui, grâce à Serge et Luba, il y a plus de 17 propriétés qui abritent près de 200 personnes qui font partie de cette communauté unique. Ces personnes vivent en Europe, aux États-Unis, au Québec et au Canada et, malgré qu'ils soient parfois bien loin des Laurentides, ils trouvent le moyen de revenir à cet endroit bien aimé chaque année.

En plus des liens familiaux, les membres de la communauté sont unis par leur participation aux services religieux dans la chapelle orthodoxe, qui a été construite à côté de la maison de la famille Troubetzkoy. Si vous passez le 10197, chemin du Lac-Labelle un samedi soir ou un dimanche matin en plein été, vous verrez sans doute tous les gens debout à l'extérieur de la chapelle, puisque nous sommes devenus trop nombreux pour pouvoir tous y entrer. C'est une scène impressionnante par un jour de pluie, quand les gens se réunissent sous un toit improvisé fait de parapluies aux couleurs vives, mais nous sommes là, sous la pluie comme au soleil. Ceux de la communauté qui nous ont quittés sont commémorés tous les ans et sur un mur de la chapelle se trouve une planche gravée de leurs noms, y compris nos fondateurs, les Troubetzkoy et leur fille ainée Marie (1938-2010).

Pour beaucoup d'entre nous le lac Labelle représente un lien à notre héritage russe et familial. C'est un endroit où les relations entre les petits-enfants et grands-parents, entre les cousins et les amis sont renforcées à vie. Une génération après l'autre bénéficie des mêmes activités d'été, soit de jouer, de chanter, de nager et de faire du ski nautique, de se jeter du haut des grands rochers dans l'eau, se promener en kayak et en bateau, et de cueillir des champignons lors d'une randonnée dans les bois tout en chassant les moustiques —sans parler des belles soirées devant un feu de bois et les partys réguliers. L'expérience de ces moments devient encore plus profonde quand nous réalisons que nous retrouvons, partout où nous marchons, dans les mêmes endroits qui étaient tant appréciés par ceux qui nous ont précédés.

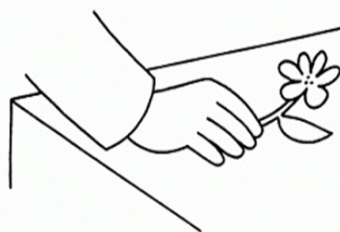
Cet été nous soulignons notre histoire et célébrons notre expérience collective des 75 dernières années. À la fin du mois de juillet, en face de notre chapelle, nous allons monter une tente pour nos célébrations, afin que tous ceux et celles qui retracent leurs racines labelloises à Serge et Luba Troubetzkoy pourront fêter ensemble sous le même toit.

Texte original par Sofia Lopoukhine
Traduction par Sonia Apraxine et Elisabeth Canisius



Célébration de l'espérance

En souvenir des personnes de notre communauté, décédées durant l'année 2016, et de tous nos défunts, une célébration de l'espérance aura lieu le 4 septembre 2016. Afin d'assurer l'organisation de la célébration, beau temps – mauvais temps, et pour permettre à tous, notamment aux personnes âgées de participer plus confortablement assises, la célébration aura lieu, cette année, à la chapelle du centre communautaire à 14 h. Par la suite, toutes les personnes seront invitées à se rendre au cimetière pour poser un geste d'espérance. Donc, 4 septembre 14 h à la chapelle.



15E ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DES JEUNES DE LABELLE

La Mdj de Labelle souhaite remercier chaleureusement tous ses partenaires et commanditaires qui ont permis d'offrir une journée d'activités digne de mention à la communauté de Labelle et des environs dans le cadre de son 15^e anniversaire. Elle remercie également du fond du cœur tous **ses bénévoles** sans qui la journée ne se serait pas aussi bien déroulée. Et finalement, un merci spécial aux gens qui ont accepté de se mouiller (dans une eau froide) au profit de la Mdj : Gilbert Brassard, maire de Labelle, Jean-Claude Nantel, père de la coordonatrice, Gaetan Marier, conseiller municipal, Loudovick Charette, fils de l'animatrice à la Mdj, Whippet et Virus ainsi que les 2 animateurs de la Mdj Michaël et Mikaël.

Merci à :

Alexandre Barbe électricien Inc.
Casse-croûte le p'tit moulin
Club Rotary de Mont-Tremblant
Guy Harton, courtier immobilier agréé
La Ministre Christine St-Pierre
Le Ministre François Blais
L'Imprimerie l'Artographe Inc.
Marché Bonichoux Labelle
Meubles Yvan Piché
Promutuel assurance Boréale
Sébastien Thibault
Municipalité de Labelle

André Paiement & Fils excavation
Claude Davis rénovation
Dépanneur de Labelle / Sonic
J.L. Brissette Coca Cola
Le Député Sylvain Pagé
Les autobus le Promeneur
M.C. Forêt Inc.
Marie-Claude Paradis
Pharmacie Pascal Cormier
Rona Forget Mont-Tremblant
Services Financiers Mont-Tremblant

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

6 au 9 septembre: Grande Vente à 1\$
1er octobre: ouvert de 10h à midi
11 au 14 octobre: Vente à 50% de rabais
3 novembre: inscription pour les paniers de Noël de 13h à 16h
5 novembre: ouvert de 10h à midi
7 au 11 novembre: Vente à 50% de rabais
10 novembre: inscription pour les paniers de Noël de 13h à 16h
17 novembre: inscription pour les paniers de Noël de 13h à 16h
24 novembre: inscription pour les paniers de Noël de 13h à 16h

Venez nous voir, nous sommes toujours au 127, du Collège, Labelle, 819-686-1878
du lundi au vendredi de 9h à 16h

N'oubliez pas: nous serons ouverts samedi le 3 septembre de 10h à midi.





CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
09	04	14h	Célébration de l'espérance	Fabrique Notre-Dame-de-la-Rouge	Chapelle du centre communautaire
09	05		Fermeture des services municipaux	Municipalité de Labelle	
09	6 au 9		Grande vente à 1\$	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
09	12		Début de la session d'automne	Piscine Pierre L'Allier	29, rue du Couvent
09	16		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
09	19	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
09	30-01-02	10h à 16h	Visite d'atelier et expo/vente d'œuvres en vitrail	Journées de la Culture	346, chemin de la Montagne-Verte
10	05		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
11	24	20h	Spectacle — Les 2 frères	Municipalité de Labelle	Chapelle du centre communautaire

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.